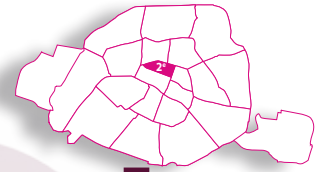


2^e Ensemble, faisons le Pari(s) du arrondissement



Faire vivre le débat dans le 2^{ème} !

Aux côtés de Bertrand Delanoë, les élus socialistes s'impliquent dans l'amélioration des conditions de vie des habitants du 2^{ème} arrondissement en

mettant en œuvre des politiques plus justes et solidaires, plus environnementales et innovatrices, au service du collectif.

Ce travail quotidien mené au sein de la majorité municipale, nous souhaitons aujourd'hui le faire partager et faire vivre le débat sur les grands enjeux de notre quartier.

Avec ce journal, nous souhaitons ainsi pouvoir faire entendre notre voix, rendre compte régulièrement de ce que nous faisons dans le cadre de nos délégations d'élus, relayer l'action des socialistes sans esprit partisan, mais sans renoncer à exprimer nos convictions de militants et d'élus socialistes.

Profondément attachés à notre quartier, nous voulons favoriser l'implication de chaque habitant dans la vie du 2^{ème} arrondissement. Ce journal, comme notre blog (www.elusps-paris2.net), constitue une contribution nouvelle à ce dialogue utile entre les citoyens et les élus.

Les élus socialistes du 2^{ème} arrondissement

Sommaire

- Edito p. 1
- Palais Brongniart p. 1
- Pour une gestion intelligente des places de livraison p. 2
- Une résidence sociale dans un immeuble prestigieux p. 2
- Le logement social dans le 2^{ème} p. 2
- Les Halles, un projet ambitieux pour le cœur de la capitale qui redémarre ! p. 3
- A ne pas manquer en 2010 ! p. 3
- Au Conseil de Paris... p. 4



Palais Brongniart

Le Palais Brongniart, ancien Palais de la Bourse, a été le cœur financier de Paris pendant près de deux siècles. Les mutations du secteur financier et la transformation de ses institutions ont cependant conduit depuis plus de dix ans au départ des activités de cotations et de transactions que ce bâtiment abritait.

A l'occasion du renouvellement de la concession, le projet du groupe GL Events a été retenu pour donner, à partir de juillet 2010, une impulsion nouvelle au Palais Brongniart comme lieu d'échange et d'innovation, contribuant au rayonnement de Paris, tout en respectant l'histoire du site. Cette combinaison est porteuse d'un repositionnement dynamique de l'identité du Palais.

La mise en œuvre de ce projet s'appuie sur un réseau de partenariats constitué de Silicon Sentier, l'association France Initiative Réseau, du cabinet Vigeo spécialisé dans la responsabilité sociale des entreprises, du groupe Enjeux – Les Echos et du restaurateur Marc Veyrat.

Le « nouveau » Palais Brongniart devrait fonctionner pleinement courant 2013, car des travaux d'aménagement sont nécessaires pour accueillir les nouveaux partenaires. En attendant, le Palais Brongniart continue à organiser dans ses locaux divers événements. Le bal des conseils de quartier, auquel les habitants du 2^{ème} sont légitimement attachés, est d'ores et déjà programmé pour novembre prochain. Un comité de site, dont un représentant des conseils de quartier doit être membre, ne devrait pas tarder à se mettre en place. Enfin, les responsables de GL Events, lors d'une rencontre qui s'est tenue en mairie en juillet dernier avec les conseils de quartier du 2^{ème}, se sont engagés à tenir régulièrement les riverains informés des évolutions et des travaux prévus.

Pour une gestion intelligente des places de livraison

Avec Bertrand Delanoë, la Mairie de Paris a depuis 2001 décidé de réduire la place de la voiture dans Paris afin de rendre la ville à ses habitants et de mieux lutter contre la pollution. La diversification des offres de transport et la transformation des places à d'autres usages (emplacements pour personnes handicapées, parkings pour deux-roues, stations Vélib', Autolib', espaces réservés à l'autopartage, aux transporteurs de fonds, aux taxis, aux ambassades, tramway, voies de bus...) ont eu pour conséquence de réduire le nombre des places de stationnement disponibles pour les voitures. Les Parisiens s'étonnent bien souvent de devoir chercher une place de stationnement pour leur voiture à des heures où les places réservées aux livraisons sont vides (le soir, la nuit, le week-end). Ils sont choqués de devoir payer une amende, voire de retrouver leur automobile en fourrière, pour avoir indûment occupé une place de livraison aux heures où elles sont vides. Ce constat a amené la municipalité à considérer que la recherche d'une meilleure gestion de ces places pouvait permettre d'apporter plus de fluidité sans remettre en cause la politique de réduction des places de stationnement. Conformément à l'engagement pris devant les Parisiens lors des dernières élections municipales, le Maire de Paris a proposé de lancer une opération test dans le 3^{ème} arrondissement et 3 quartiers du 17^{ème}. Aujourd'hui, après un an d'expérimentation, le bilan est positif pour l'ensemble des usagers. Sans augmenter le nombre de places de stationnement, cette politique fluidifie la capacité de stationnement des arrondissements concernés, tout en assurant la disponibilité des places de livraison aux professionnels aux heures où ils en ont besoin. On peut donc se réjouir de l'élargissement de cette expérience à tous les arrondissements de la capitale qui se fait en concertation avec la Préfecture de Police, le Groupement des activités du transport et de la manutention en région Ile-de-France, la délégation de Paris de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Paris, et la Chambre de métiers et de l'Artisanat de Paris. Cette concertation a permis l'élaboration d'une charte d'engagement sur l'utilisation par les automobilistes des places de stationnement entre 20h et 7h, le dimanche et les jours fériés. Les places de livraison qui entreront dans ce dispositif, appelées zone partagée, seront définies en concertation avec chacune des mairies d'arrondissement et signalées ensuite par un marquage au sol. Certaines zones seront exclues du dispositif pour tenir compte de contraintes spécifiques et leur marquage restera alors inchangé.

Cette mesure pragmatique et responsable est soutenue par les élus socialistes du 2^{ème} arrondissement. Elle permet un partage intelligent de l'espace public et bénéficiera aux résidents du 2^{ème} comme à leurs visiteurs.

Cette disposition sera effective d'ici la fin de l'année 2010 dans tout Paris après une période de travaux de matérialisation du marquage.



MARQUAGE DES EMPLACEMENTS EN ZONE « LIVRAISON »

Zone de livraison partagée de 20h à 7h entre les résidents et les visiteurs



Zone de livraison permanente exclusivement réservée au chargement ou déchargement de marchandises



Une résidence sociale dans un immeuble prestigieux

Inaugurée le 20 juin dernier, la nouvelle résidence sociale située au 4 rue d'Aboukir, dans le 2^{ème}, comprend 38 appartements allant du T1 au T3 et un commerce en pied d'immeuble de 161 m². La Ville de Paris a largement contribué à la réussite de ce projet en apportant une garantie d'emprunt à hauteur de 465 876 euros à Paris-Habitat-OPH, propriétaire de l'immeuble.

Destinée aux personnes dépourvues de logement, et qui ont difficilement accès aux circuits traditionnels du logement, cette résidence permettra d'apporter des réponses concrètes aux besoins des plus démunis. Le Centre d'Action Sociale Protestant, structure gestionnaire du bâtiment, contribuera ainsi à l'insertion des personnes en les accompagnant vers un logement autonome.



Le logement social dans le 2^{ème}

Grâce à l'action volontariste du Maire de Paris, le 2^{ème} arrondissement a connu une forte progression du nombre de logements sociaux. Entre 2001 et 2009, 385 logements sociaux ont été financés (soit 40 par an environ) dont 343 logements ont déjà été livrés dans notre arrondissement.

Aujourd'hui, l'arrondissement présente un taux de logement social de 4,7 % environ contre 2 % au 1^{er} janvier 2002, ce qui constitue plus du doublement du parc social de l'arrondissement en 10 ans.

Les Halles, un projet ambitieux pour le cœur de la capitale qui redémarre !

En dépit des tentatives de l'association Accomplir, soutenue par le maire UMP du 1^{er} arrondissement, les travaux de réaménagement des Halles ont repris depuis le 18 août dernier, après le rejet par le tribunal administratif d'un recours visant à annuler le permis de démolir du jardin Lalanne.

Une étape capitale avait été franchie en juillet dernier quand le Préfet avait déclaré cette opération d'utilité publique.

Il s'agit d'un projet majeur qui intéresse particulièrement les habitants du 2^{ème} arrondissement et, plus largement, toute la métropole parisienne. Le chantier doit durer plusieurs années, mais dès le 3^{ème} semestre 2011, les habitants du centre de la capitale bénéficieront de nouvelles aires de jeux, destinées aux très jeunes et jeunes enfants. La totalité des équipements et des espaces seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux qui commencent concernent le jardin : démolition du jardin Lalanne et construction d'un jardin rénové qui verra une augmentation très forte des parties végétales par rapport aux parties minérales.

Contrairement aux propos récurrents tenus par le maire Vert du 2^{ème} arrondissement, le nombre total d'arbres du jardin ne sera pas diminué mais augmenté. Actuellement, les Halles comptent 459 arbres, alors qu'à l'issue des travaux le site en comportera 491, soit 32 de plus. Les 343 arbres abattus seront remplacés par les 375 nouvellement plantés dans le jardin.

Par ailleurs, une centaine d'arbres supplémentaires seront plantés dans les nouvelles rues piétonnes prévues entre le Forum des Halles et la rue de Rivoli, augmentant ainsi de 132 le nombre d'arbres dans le quartier.

Actuellement, la trop faible quantité de terre dans laquelle sont plantés les arbres du jardin ne leur permet pas un développement satisfaisant. Dans le projet, la couche de terre sera plus épaisse, ce qui leur permettra un enracinement durable et une croissance normale.

Ce projet participera de l'amélioration du cadre de vie des Parisiens en fluidifiant les échanges entre le «dessus» et le «dessous» du Forum, ainsi que dans l'ensemble du Forum. Le nombre d'accès à ce pôle de transports majeur à l'échelle régionale sera augmenté et la sécurité renforcée.

L'amplification de la capacité d'accueil des équipements sur le site permettra une diversification des espaces, l'augmentation et l'amélioration des équipements publics et des activités commerciales qui viendront pallier la diminution progressive de la diversité de l'offre commerciale dans les 1^{er} et 2^{ème} arrondissements.

Après avoir perdu la bataille politique en 2008, puisque les opposants à ce projet s'étaient fait forts d'empêcher la réélection de Bertrand Delanoë, le combat juridique n'aura servi qu'à retarder (et donc rendre plus coûteux) les travaux nécessaires à l'embellissement du centre de Paris comme à la sécurité des voyageurs qui transitent par les Halles.

Les élus socialistes du 2^{ème} arrondissement se félicitent du démarrage du projet d'ensemble de rénovation du jardin et du forum des Halles, qui fait suite à une période d'élaboration du projet menée dans la concertation depuis plusieurs années.



Projet : La Canopée - Patrick BERGER et Jacques ANZUETH architectes
Le jardin : SEURA et Philippe RAGUEN
Les aires de jeux : Henri MARQUET architecte - IMAGINAL Ingénierie - AEP architectes paysagistes
Perspective : STUDIOREZZ.COM
Photographie : Philippe GERONARD (AIR IMAGES)

A ne pas manquer en 2010 !

Septembre :

Samedi 18 et dimanche 19 : Vide-grenier et Forum des Associations
Lundi 20 à 19h : Conseil d'arrondissement
Lundi 20 à 20h00 : CQ Vivienne-Gaillon, Mairie
Mardi 28 à 20h00 : CQ Sentier Bonne Nouvelle, Ecole Beaugregard
Jeudi 30 à 20h30 : CQ Montorgueil St-Denis, Centre Cerise

Octobre :

Jeudi 7 à 19h : Conseil d'arrondissement

Novembre :

Jeudi 4 à 19h : Conseil d'arrondissement
Lundi 22 à 20h00 : CQ Vivienne-Gaillon, Mairie
Samedi 27 : Bal des Conseils de Quartier

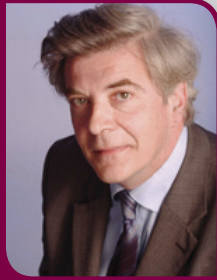
Décembre :

Jeudi 2 à 19h : Conseil d'arrondissement
Jeudi 9 à 20h30 : CQ Montorgueil St-Denis, Centre Cerise

Compte-rendu de mandat de Bertrand Delanoë
Lundi 29 novembre à 18h30 au Gymnase Jean Dame - 17 rue Léopold Bellan

Edito

Vous informer régulièrement de notre action pour mieux échanger ensuite, voilà l'objectif fixé à « Ensemble, faisons le Pari(s)... ». Car les élus socialistes, radicaux de gauche et apparentés, qu'ils siègent au Conseil de Paris ou dans les 20 arrondissements n'ont d'autre mission que de travailler sans relâche, autour de Bertrand Delanoë, à la transformation de notre Ville, comme vous l'avez décidé en 2001 puis en 2008. Faire de Paris, malgré la crise et la politique néfaste du gouvernement, une « ville-monde du 21^e siècle », solidaire, accueillante, où tout le monde trouve sa place est un défi difficile mais aussi exaltant. Financer plus de 6.000 nouveaux logements sociaux chaque année, réussir la révolution des transports propres (couloirs de bus, métro, tramway, Vélib', Voguéo, bientôt Autolib'), offrir de nouveaux équipements publics de proximité aux familles, aux enfants, aux amoureux de culture, de sport ou tout simplement de promenades, aménager les voies sur berges, les Halles ou des éco-quartiers, c'est avec vous que nous le réussissons : ensemble !



Jean-Pierre Caffet

Président du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés



Tarification scolaire

2/3 des familles parisiennes vont bénéficier d'une baisse du prix de la cantine

Avant l'été, la majorité municipale a voté en Conseil de Paris une réforme des tarifs des cantines scolaires plus juste et plus avantageuse pour 65% des familles parisiennes. Plus juste puisqu'elle instaure, à coefficient familial égal, un prix de repas identique dans les 20 arrondissements, alors qu'il pouvait par exemple être 15 fois supérieur dans le 6^e arrondissement à celui du 10^e. Surtout, ces nouveaux tarifs seront en baisse pour 2 familles parisiennes sur 3 ! Pour les autres, les plus aisés, le tarif restera inférieur ou égal au prix de revient du repas qui est de 5 euros. Bien entendu, la droite a voté contre cette réforme... socialement plus juste. Devant le refus de cinq maires d'arrondissement de droite (6^e, 8^e, 15^e, 16^e et 17^e) d'appliquer cette réforme, le Maire de Paris a saisi la justice administrative. A suivre ...

Retrouvez sur notre site : www.groupe-psrga-paris.fr

les dossiers, les projets, les délibérations, les vœux portés par les élus socialistes, radicaux de gauche et apparentés au Conseil de Paris dans le cadre de l'action municipale parisienne.

Voies sur berges : une reconquête historique

Nous en avons pris l'engagement devant vous, nous avons tenu parole : le Conseil de Paris a adopté le 6 juillet dernier le projet d'aménagement des berges de Seine rendant ainsi aux Parisiens et aux Franciliens presque 7 km de ce site unique au monde, classé au Patrimoine mondial de l'humanité et aujourd'hui domaine exclusif de l'automobile. Rive droite, l'autoroute actuelle sera transformée en un boulevard urbain moderne pour un meilleur partage de la berge au profit des piétons et des circulations douces. Rive Gauche, la reconquête progressive de la berge permettra de consacrer près de 5 hectares à des usages inédits avec des espaces pour la culture, le sport, la nature, les promenades, les activités nocturnes, ainsi que des commerces et cafés. Ambitieux, ce projet qui transformera dès 2012 le visage de Paris a été conçu avec pragmatisme, en veillant



à ne rien figer d'emblée et tenant compte de la réalité de la circulation et du développement des transports collectifs. Ce projet qui contribue au rayonnement international de notre Capitale, incarne notre Ville durable du 21^{ème} siècle, celle du bien-vivre accessible à tous, à l'opposé du projet alternatif de l'UMP, exhumé des années 1970 et promouvant le tout-voiture tout en programmant le bétonnage de ce site exceptionnel. Là où l'UMP veut réaménager les bords de Seine pour les automobiles, la Municipalité parisienne fait, elle, le choix de rendre ce qu'il y a de plus beau dans notre cité à tous ceux qui y vivent ou y viennent.

